

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

OBJET :

**Décision modificative
n°1
Budget Général 2023**

N° 18 / 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIÉS-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/06/2023

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIE Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Madame ADROVER Isabelle, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur NOIROT Michel, Madame VIVES Marie-Christine à Monsieur GERARDIN Nicolas, Madame VIAENE Nathalie à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur CASTEL Roger à Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine à Madame FOUASSE Bénédicte

Secrétaire de séance : Madame ADROVER Isabelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certaines dépenses n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget primitif 2023 et qu'il est donc nécessaire de procéder aux modifications de crédits repris dans le document ci-joint.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications de crédits apportées au Budget primitif 2023 et figurant dans le document ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **13 JUL. 2023**

- de la publication, le **17 JUL. 2023**